

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot

se paient d'avance

Années... 25 e la ligne Réclamés... 50 c.

M. Havae, rue J.-J. Rousseau, 3
M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS sont des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Trois mois... 5 fr.
Six mois... 9 fr.
Un an... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Table of train schedules with columns for destinations (Cahors, Parnac, Luzech, etc.), departure times, and arrival times.

Cahors, le 7 juin 1873.

Malgré le langage de certains organes de la presse, rien ne confirme les bruits intéressés de divergences sérieuses et encore moins de désaccord complet au sein de la majorité.

Les questions constitutionnelles, du moins celles qui doivent décider de la forme définitive du gouvernement, ne seront abordées que lorsqu'elles auront été résolues d'avance.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 5 juin 1873.

Le président de la République est allé hier à Paris et a rendu visite au prince Orloff et au comte d'Appenzy.

La réception de ce soir à la présidence, s'annonce comme devant être très brillante.

Les correspondances de certains journaux étrangers sont, depuis quelques temps, remplies d'histoires fantaisistes sur les actes et les idées du nouveau président de la République.

celui d'une lettre du roi d'Italie félicitant le maréchal pour sa glorieuse coopération à la bataille de Magenta.

J'ai tout lieu de croire que la nouvelle donnée ce matin par un journal que le ministre de l'intérieur présenterait cette semaine un projet de loi sur la presse n'est pas mieux fondée.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, sous la présidence du maréchal Mac-Mahon.

On annonce de Rome la mort de M. Rattazzi.

Revue des Journaux

Presse.

Il y a eu, ces derniers jours, une petite manœuvre, aussi peu loyale que peu patriotique, qui cherchait à faire croire à de sérieux embarras du côté de Berlin.

Voici, ne leur en déplaise, la vérité toute entière sur cette ridicule manœuvre.

En 1871, les représentants des diverses cours étrangères furent accrédités auprès du gouvernement de fait, représenté par l'Assemblée nationale.

Le 24 mai, par un vote solennel et régulier de l'Assemblée qui représente seule la souveraineté nationale, M. le maréchal de Mac-Mahon a été élu chef du pouvoir exécutif.

et tous les présidents, même ceux qui inspireraient à l'Europe conservatrice les plus légitimes défiances? Ne semblait-on pas prêter ainsi au gouvernement actuel de la France un caractère définitif qu'il n'a pas encore aux yeux de la nation elle-même?

Tout cela nous explique pourquoi les cours étrangères ont cru plus convenable, plus politique et plus digne de renouveler les lettres de créance des ministres ou ambassadeurs qui les représentent auprès du gouvernement français.

Malgré ces questions de forme très habilement soulevées on ne saurait voir l'ombre d'un regret trop vif pour le passé ou d'un enthousiasme excessif pour la République telle qu'on semblait nous la préparer et l'offrir à l'Europe conservatrice.

A l'heure actuelle et sans attendre les nouveaux protocoles, les ministres des puissances étrangères ont fait un acte d'adhésion courtoise et sympathique auprès du nouveau gouvernement, si bien fait pour les rassurer et conquérir leur estime.

La haute et loyale personnalité de M. le maréchal de Mac-Mahon impose à tous, même à ceux dont il pourrait contrarier les sentiments intimes, un respect et une confiance bien mérités.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette maladroite campagne des amis de la République radicale ou des admirateurs trop zélés de l'ancien gouvernement? A quoi leur servent ces dépêches équivoques envoyées de Paris aux journaux de Berlin, de Londres ou de Florence?

Il est bien avéré que les puissances européennes s'agissent pas auprès de la République française comme auprès des Etats-Unis, de la Suisse; elles acceptent un gouvernement de fait, mais elles accréditent leurs ministres auprès de celui qui le représente.

Journal de Paris.

Le discours prononcé par M. d'Audiffret-Pasquier, dans la réunion du centre droit, en prenant possession du fauteuil de la présidence est une réponse péremptoire à certains bruits que la malignité s'efforçait de propager.

raissait peu vraisemblable. Quelle apparence qu'on se fût résolu, de propos délibéré, à mécontenter un homme de la valeur de M. d'Audiffret-Pasquier? Quelle apparence qu'on eût hésité à lui offrir un portefeuille, à supposer qu'il eût désiré d'en obtenir un?

M. d'Audiffret-Pasquier a mis fin à ces bruits, en déclarant à ses collègues du centre-droit, qu'ils venaient de lui donner, en lui décernant la présidence de leur réunion, « la seule récompense qu'il ait ambitionnée, » et en ajoutant « que le ministère trouverait dans le centre-droit l'appui le plus sincère, le plus désintéressé, le plus énergique. »

M. d'Audiffret-Pasquier n'a donc pas d'autre ambition que de soutenir, à la tête du centre droit et de la majorité conservatrice, les mêmes principes que ses amis politiques défendent au ministère.

L'éminent président du centre droit, convie tous les libéraux à se rencontrer avec lui sur le terrain de la conservation sociale; il les invite à tenter, en commun avec la majorité, la grande œuvre de la réorganisation nationale.

Gazette de France.

Le Bien public écrit: « Aux prochaines élections, il n'est pas une liste républicaine, qui ne tienne à honneur d'inscrire le nom de M. Thiers en tête de tous les autres; s'il a été, en 1871, l'élu de 26 départements, qui sait, la prochaine fois, où s'arrêtera l'élan du sentiment national! »

Le Bien public a raison. Toutes les listes républicaines porteront aux prochaines élections M. Thiers en compagnie de M. Gambetta. Mais si M. Thiers répond à la confiance de ses nouveaux électeurs républicains, comme il a répondu à la confiance de ses anciens électeurs du 8 février, dès lors nous sommes bien rassuré, et il désorganiserait les républicains.

comme il a désorganisé les monarchistes, et il perdra la France républicaine comme il a tenté de perdre la France conservatrice.

Nous verrons alors si les radicaux se contenteront de le déposer du pouvoir par un simple vote, et s'ils lui demanderont un compte autrement sévère de toutes les espérances qu'il aura trompées, de tous les mandats qu'il aura méconnus, de tous les engagements auxquels il aura manqué avec autant de désinvolture que de courage.

Français.

Le Temps demande quelles instructions le ministère donnera aux nouveaux fonctionnaires dans l'ordre judiciaire. Nous ne savons pas quelles sont les intentions personnelles de M. Ernoul; mais, à vrai dire, il nous paraît que si M. le ministre de la justice se bornait à prescrire aux nouveaux procureurs généraux de tenir la main à l'exécution des lois, à la poursuite des crimes de tout ordre et des délits de toute nature, ces instructions auraient déjà un caractère d'opportunité particulier. Après ce qui s'est passé depuis deux ans, c'est de légalité que le pays a besoin. La légalité n'est ni blanche ni rouge ni noire, elle est la légalité. Ce qu'on reprochait à certains magistrats maintenus dans leurs fonctions par le gouvernement de M. Thiers, c'était de faire passer les préoccupations politiques avant les intérêts de la justice. Nous ne demandons, quant à nous, aux nouveaux magistrats nommés par les décrets récents, que de tenir partout la main à ce que l'action de la justice régulière ne soit suspendue par aucune considération. Cela suffira pour débarrasser le pays de plus d'un radical et de plus d'une inquiétude.

Patrie.

Comme au bon temps où M. Barthélemy Saint-Hilaire enseignait, par lettres, l'art de violer la loi en la tournant, le Bien public pousse aux Adresses; il publie quelques rares et modestes épitres envoyées à M. Thiers pour le consoler de s'être fait renverser à force de manœuvres et d'ambition. Ces consolations posthumes sont sans importance, et si M. Thiers veut s'instruire, il pourra juger par leur petit nombre combien les temps sont changés.

Quant à nous, nous n'avons jamais pris au sérieux les Adresses envoyées à M. Thiers quand il était « le pouvoir » nous ne les avons pas encouragées; et nous les acceptons encore moins aujourd'hui qu'elles ont pour promoteurs les radicaux.

Pour ce qui est de M. le maréchal Mac-Mahon, si digne d'en recevoir, il n'en sollicite pas, il n'aura pas un secrétaire qui poussera aux Adresses et des fonctionnaires qui se feront les agents de la flatterie officielle. Le préfet des Bouches-du-Rhône, M. Limbourg, vient de rappeler aux maires que les Adresses, pour qui que ce soit, sont interdites aux municipalités. Nous approuvons ce langage; mais pourquoi les 86 préfets et les 360 sous-préfets ne parlaient-ils pas ainsi quand le secrétariat de M. Thiers provoquait aux manifestations ?

Pays.

Parmi les 60 opposants qui ont voté contre la reconstruction de la Colonne, il s'est trouvé un soldat, un colonel de l'armée française : le COLONEL DENFERT !

Le colonel Denfert a voté avec Barodet, Caduc, Tolain, Ordinaire, Challemel-Lacour, Naquet; voilà ce que se répéteront à l'envi et longtemps les officiers qui pendant le second siège de Paris ont vu périr à leurs côtés leurs meilleurs amis et leurs plus braves soldats.

Le colonel Denfert a mis sa main dans celle de Courbet et lui a adressé par son vote un billet de félicitation; voilà ce dont se réjouissent à cette heure Pyat, Razoua, Vermesch et les deux Gaillard, sur la terre d'exil. — Quel pénible spectacle ! — Pour perdre ainsi toute idée de hauteur, pour ne pouvoir plus regarder une colonne sans avoir les yeux éblouis, il faut vraiment avoir passé bien du temps sous les voûtes basses et épaisses d'une casemate.

Liberté.

Le rétablissement de l'ordre moral n'est pas une besogne aussi immatérielle, aussi platonique qu'on affecte de l'écrire à la première pa-

ge des journaux du parti radical, témoin l'arrêté suivant :

Saint-Etienne, le 28 mai.

Le préfet de la Loire, Vu l'article 2 de la loi du 5 mai 1855;

Considérant que, dans un intervalle de quelques mois, les faits les plus scandaleux ont été relevés à la charge des trois derniers brigadiers de police nommés par M. le maire de Roanne; que cette succession accuse une négligence grave, dont les effets sont déplorables sur la population honnête de la ville; qu'il y a lieu de rappeler M. le maire à plus de soin dans l'accomplissement de ses devoirs;

Considérant qu'une suspension de huit jours a déjà été, pour un fait grave, infligée à M. le maire de Roanne, arrête :

Article 1^{er}. — M. le maire de Roanne est suspendu de ses fonctions pendant un mois, à partir de la notification du présent arrêté.

Art. 2. — Expédition du présent arrêté sera adressée à M. le sous-préfet de Roanne, chargé de le notifier et d'en assurer l'exécution.

Le préfet de la Loire, DUCROS.

Nous ne mettons pas en doute le courage civil de M. Ducros, mais on peut supposer, sans l'offenser, que M. Thiers, étant président de la République, aurait hésité peut-être à suspendre de ses fonctions le maire d'une grande ville commerçante comme Roanne.

L'ordre moral est encore à créer dans un certain nombre de municipalités; voici, par exemple, le maire de Pézénas, ville de 10,000 habitants, conseiller général de l'Hérault, connu par sa malheureuse campagne contre les Frères des écoles chrétiennes, qui a refusé formellement de faire afficher dans sa commune les documents officiels qui annonçaient à la France la démission de M. Thiers et l'avènement du maréchal de Mac-Mahon; M. Oustrin a été suspendu de ses fonctions pour deux mois.

Voilà, n'en déplaise au Corsaire, des mesures qui contribueront au rétablissement de l'ordre moral.

Ajoutons que le parti radical, en faisant ainsi bon marché des lois, finira par provoquer de certaines modifications à la loi municipale qui restreindront encore les libertés communales.

INFORMATIONS

Par décret en date du 31 mai, le général de Ladmiraull, gouverneur de Paris, a été nommé commandant en chef de l'armée de Versailles.

Le général, qui conserve avec son nouveau commandement le gouvernement de Paris, vient d'adresser aux troupes placées sous ses ordres la proclamation suivante :

Officiers et soldats de l'armée de Versailles et de la première division militaire,

Appelé à l'honneur de vous commander, j'accepte avec confiance ces hautes fonctions, parce que je connais votre attachement à vos devoirs et le bon esprit de discipline qui règne dans vos rangs.

La mission de l'armée à l'intérieur est le maintien de l'ordre qui seul peut permettre au gouvernement d'assurer le libre fonctionnement des lois et le développement de la prospérité publique.

L'Assemblée nationale ne poursuit pas d'autre but.

Mais dans une armée bien organisée, une solide instruction doit toujours s'unir à la force matérielle. Je ne négligerai donc rien pour continuer dans ce sens les efforts du chef illustre auquel je succède.

Vous m'aidez, je n'en doute pas, dans cette tâche; et par le patriotisme et le dévouement dont vous ne cessez de donner des preuves, vous justifierez la confiance et l'espoir que le pays met en son armée.

Le général commandant en chef l'armée de Versailles, gouverneur de Paris, commandant supérieur de la 1^{re} division militaire,

DE LADMIRAULL.

Avant d'affirmer plus complètement la reprise des affaires, nous avons voulu attendre quelques jours et avoir la preuve certaine que réellement la confiance était revenue. Cette preuve nous l'avons aujourd'hui. Non-seulement les transactions sont doublées depuis l'avènement du maréchal Mac-Mahon, mais encore les transactions à l'extérieur, qui donnent en réalité la mesure exacte du plus ou du moins de confiance d'un pays, augmentent de jour en jour.

Nous pourrions citer, à l'appui de notre assertion, telle maison d'exportation qui, hésitant jadis, s'est tout à coup décidée à accepter des commandes considérables.

En outre, nous savons pertinemment que les étrangers, qui bénéficiaient de l'hésitation bien naturelle des négociants français, voient à cette heure leurs chiffres d'affaires diminuer.

Enfin, preuve irréfutable, les correspondances commerciales avec les ministères compétents ont triplé.

(Patrie).

Voici le texte de la réponse faite par le général Bataille à la communication officielle de la nomination du maréchal de Mac-Mahon à la présidence :

« Monsieur le maréchal,

» L'Assemblée nationale, dans sa séance du 24 mai, vous a nommé Président de la République française et confié les destinées d'un pays tourmenté par les passions et menacé de ruine; l'armée tout entière accueillera avec joie cette nomination; elle aura, dans le nouveau Président de la République, la confiance absolue qu'elle avait dans son commandant en chef; je me porte garant des sentiments unanimes du 2^e corps que j'ai l'honneur de commander.

» Toute tentative de désordre ou d'opposition à la volonté du pays, dont l'Assemblée nationale est en ce moment le seul interprète, sera réprimée avec une terrible énergie. »

Le général Espivent de la Villeboisnet, commandant des Bouches-du-Rhône, a été élevé à la dignité de grand-croix dans l'ordre de la Légion d'honneur.

La dépêche suivante est publiée par divers journaux :

Bayonne, 3 juin, soir.

La blessure que le général Dorregaray reçut à Valence, et qui l'obligeait à porter le bras gauche en écharpe, s'est ouverte, et la force à se séparer momentanément des Navarrais.

Charles VII, en l'autorisant à prendre quelques jours de repos, rappelle les grands services rendus par le général Dorregaray, ses victoires de Monréal et d'Eraul, et constate qu'en six mois il a organisé 8,000 combattants.

C'est l'illustre général don Joaquin Elio qui prend le commandement de la Navarre, tout en conservant celui des provinces basques et de la Rioja.

La reprise du service du chemin de fer Nord-Espagne, a décidé la junte de la frontière à délivrer des passeports au nom de S. M. le roi Charles VII.

Ils portent à côté de l'écusson des armes d'Espagne, la devise : *Dios, Patria, Rey*, et en outre le timbre de la Junta réal auxiliar de la frontera; ils sont signés du pseudonyme Fidel; leur prix est de 5 francs.

Les voyageurs pourront à l'avenir circuler librement entre Paris et Madrid, et en 36 heures comme auparavant.

Le service des marchandises sera repris dans les mêmes conditions qu'autrefois.

Le gouvernement poursuit d'une main sûre l'œuvre d'épuration, le travail d'assainissement qui était depuis si longtemps indispensable dans le personnel administratif et judiciaire.

Aujourd'hui, c'est M. Durier, secrétaire-général du ministère de la justice, qui disparaît. Il était à la tête de la magistrature le représentant des révolutionnaires du 4 septembre, le patron des procureurs radicaux, le protecteur des juges de paix les plus étonnants et l'appui des magistrats extraordinaires improvisés par le désordre, comme les Andrieux et les Varambon.

Son remplacement, nous l'espérons, va être le signal d'une réforme sérieuse, profonde, dans tous les rangs du personnel judiciaire, qui a subi depuis trois ans de si déplorables mélanges.

Chronique locale et méridionale.

M. de Lissa, inspecteur de la Banque de France, est depuis quelques jours à Cahors, à la recherche d'un emplacement convenable pour l'établissement d'une succursale.

Dans sa séance du 21 mai, notre conseil municipal a eu à s'occuper d'une pétition demandant l'établissement de becs de gaz, dans la rue Ste-Claire.

Cette pétition a été repoussée sans discussion. Nous ne la comprenons pas. Les fonds municipaux doivent être également répartis entre tous les quartiers, selon leurs besoins; et le rapporteur de la commission a eu tort de dire que la plupart des signataires de la pétition, étaient désintéressés, car les uns habitent la rue des Cadourques, les autres ne sont propriétaires que de jardins ou autres terrains non bâtis, qui n'ont pas besoin, pour être exploités, d'un éclairage nocturne.

Cette dernière assertion vise peut-être à l'esprit, mais elle n'est rien moins que fondée; car depuis la caserne jusqu'au rempart, c'est-à-dire sur une étendue de près de 300 mètres, le côté Est de la rue Ste-Claire et de la rue Pépinière, est bordé de maisons habitées et dont les propriétaires avaient le droit et le devoir de réclamer.

Les habitants de Ste-Claire appellent ce rejet sans discussion, un déni de justice, et nous espérons qu'à sa prochaine séance, notre conseil municipal examinera la question d'une manière plus approfondie.

Puisque c'est surtout à cause de l'état des finances, que la ville se refuserait à faire des dépenses nouvelles, il nous sera aisé de montrer que deux nouveaux becs de gaz pourraient être établis à peu de frais.

Il en existe déjà dans les rues Labat, Naphase et Batut qui aboutissent à la rue Ste-Claire, on n'aurait qu'à prolonger les tuyaux jusqu'à cette rue, ce serait une dépense très minime et les habitants de tout un quartier ne seraient pas exposés à traverser, pour rentrer chez eux, de véritables coupe-gorges.

Concours agricole du Lot.

En terminant la publication de la distribution des prix accordés aux exposants du Concours, nous avons une justice à rendre au lauréat de la prime d'honneur, M. Joseph Louradour, propriétaire au château de Mirandol, près Martel.

Nous aurions, pour qu'elle fût complète et convenable, voulu citer en entier les termes du remarquable rapport de M. de Lalyman sur l'exploitation qui a valu à M. Louradour la récompense si méritée, à ses habiles et persévérant travaux agricoles. Mais cet honorable membre de la commission d'examen, non-seulement n'a pas fait imprimer son rapport, mais n'en a pas même laissé copie, ce que nous regrettons.

Nous sommes donc obligés de reproduire, de mémoire l'historique imparfait des considérations qui ont motivé le verdict unanime du jury agricole en faveur de M. Louradour.

Il est mentionné et prouvé qu'à l'époque où M. Louradour prit la direction du domaine Mirandol, les soixante hectares environ qui le composent, furent estimés 44 ou 45 mille francs environ.

La plupart des terres étaient en friches et celles qui pouvaient supporter la culture des céréales étaient mal cultivées et ne produisaient presque rien.

Pour les mettre en production dans un court délai, il aurait fallu l'emploi d'un capital considérable, et M. Louradour n'était pas en position de procéder par de tels moyens. Il fut donc obligé de marcher pas à pas et avec prudence.

Mais aidé d'un jugement très-droit, d'une intelligence de la culture très-remarquable et surtout d'une persévérance inébranlable; il sut obtenir peu à peu et par des progrès ascendants, des résultats inespérés. A la culture des céréales, il ajouta celle des fourrages artificiels, et donna à l'élevé et à l'engrais du bétail de toute espèce, une extension considérable; il obtint par ce moyen des fumures abondantes pour ses terres et des produits en céréales fabuleux.

La mise en produit complète, du domaine Mirandol, n'a pas coûté moins de vingt-cinq ans d'efforts persévérants à M. Louradour, qui en a du reste été amplement récompensé par les résultats obtenus, puisque le rapport constate que la valeur actuelle du domaine, dépasse de quatre ou cinq fois la valeur primitive, et que les revenus nets de la propriété pour 1871, sont évalués à onze mille francs.

Si on réfléchit aux difficultés de tout genre, qui assaillent aujourd'hui les propriétaires dans la pratique agricole; à la mauvaise volonté, à l'esprit d'insubordination et de jalousie, qui par ce temps de progrès, anime les domestiques contre le maître et à la cherté de la main d'œuvre, on pourra se faire une idée juste des obstacles de tout genre, que M. Louradour a eus à vaincre, pour obtenir des résultats nets

aussi élevés, et si fort en disproportion avec les produits moyens de la culture ordinaire.

Mais M. Louradour n'est pas seulement l'homme intelligent qui sait manier la matière agricole, il est aussi l'homme religieux, inspiré par le sentiment de tous ses devoirs, ferme et invariable dans leur pratique.

Tels sont, en résumé, les titres hautement et unanimement reconnus par la commission d'examen, qui ont valu à M. Louradour la noble distinction dont il est l'objet, et dont nous le félicitons.

Le prix de M. Louradour se compose : 1° Un objet d'art d'une valeur de 500 fr. et 2,000 fr. d'argent ; 2° Une coupe d'argent d'une valeur de 3,500 fr.

Récompenses aux agents de son exploitation : Pierre Bastit, maître valet, médaille d'argent et... 160 fr. Pierre Portal, maître berger, médaille d'argent et... 110 fr.

Voici comment le Moniteur viticole apprécie la situation des principaux vignobles :

Le centre de la France fera les deux tiers d'une récolte ordinaire, les Charentes également ; la Dordogne, le Bordelais, la Gascogne, l'Armagnac à peine la moitié ; le Roussillon et tout le Midi auront une récolte ordinaire ; le Beaujolais, le Mâconnais, les côtes chalonaises, la Bourgogne une bonne demi-récolte ; la Basse-Bourgogne et la Champagne le tiers d'une récolte ordinaire.

LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 19 au 24 mai 1873.

- Mathématiques élémentaires. Travaux graphiques. — 1 Violet, 2 de Colomb. Philosophie. Dissertation latine — 1 Deloncle, 2 Peyrissac. Mathématiques préparatoires. Travaux graphiques. — 1 Laval, 2 Gasc. Rhétorique. Composition française. — 1 Linol, 2 Depyre. id. — 1 Devaux, 2 Rives. Troisième. id. — 1 Ires, 2 Pruniéras. Travaux graphiques. — 1 Daynard, 2 Dentraygues. Quatrième. Composition française. — 1 Poujade, 2 Labro. Cinquième. Thème latin. — 1 Grépon, 2 Foissac. Sixième. Anglais. — 1 Pascale, 2 Verdié. Classe préparatoire. — Première division. Français. — 1 Manhiabal, 2 Kuntz. Deuxième division. id. — 1 Féty, 2 Raynal. Troisième division. id. — 1 Gatineau, 2 Bonysou A. Enseignement spécial. — Troisième année. Travaux graphiques. — 1 Rozières, 2 Bousuge. Deuxième année. id. — 1 Favoul, 2 Poujade. Première année. id. — 1 Combelles, 2 Blanc. Année préparatoire. id. — 1 Pasquet, 2 Ricard. Le Proviseur, RICHARD.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 31 Mai au 7 Juin 1873.

- Naissances. Landrevie (Maria), Boulevard sud. — Nogués (Léon-Aristide), rue Mascoutou. — Béliben (Marguerite), rue Nationale. Mariages. Cambrouse (Jean) et Faurie (Anne). Décès. Greil (Marie), 45 ans, célibataire, grande Chartruse. — Contie (Elizabeth), 34 ans, rue Cheval

blanc. — Courbebaiss (Géraud), propriétaire, 64 ans, à Cabessot. — Delfau (Barthélemy), meunier, 69 ans, hospice. — Rousies (Elizabeth), 52 ans, rue Roty. — Boudou (Marie-Rose), 70 ans, rue Chanterrie. — Alibert (Arnaud), charretier, 75 ans, Citadelle. — Bessières (Perrette), 35 ans, à Bégous.

CALENDRIER DU LOT. -- JUIN.

Table with 4 columns: Date, Fêtes, Foires, and other details. Includes entries for 8 Diman (Trinité), 9 Lundi (Prime et Féliçien), 10 Mardi (Marguerite), 11 Mercr. (Bernabé), 12 Jeudi (Fête-Dieu), 13 Vend. (Antoine de Padoue), 14 Samedi (Basile), and a list of fairs (P. Q., P. L., D. Q., N. L.) with dates and times.

Pour la chronique locale, A. Layrou.

Variétés

RAPPORT lu par M. L. AYMA, inspecteur d'académie honoraire, à la séance publique de la Société des Etudes, le 24 mai 1873.

MONEIGNEUR, MESSIEURS,

« Les concours académiques, dit M. Villemain dans la préface de ses savants Rapports, ont eu, de nos jours, le privilège, si non de susciter, au moins de proclamer des historiens, des moralistes, des écrivains, dont la célébrité ne devait point être passagère. »

Dans ces quelques lignes, « si parva licet componere magnis », se résume la pensée qui a inspiré à la Société naissante des Etudes l'institution du concours littéraire dont j'ai à vous rendre compte. Notre beau département, si peu connu ou si méconnu, est riche en monuments de toute sorte, fertile en esprits vifs et pénétrants, aimables et gracieux ; à chaque pas on y rencontre des phénomènes ou des accidents naturels qui sollicitent le pinceau de l'artiste et des paysages qui, selon la charmante expression de notre immortel compatriote, semblent faits à souhait pour le plaisir des yeux.

C'est sur toutes ces choses, Messieurs, que la Société des Etudes a voulu projeter quelques rayons de lumière en provoquant des recherches, des travaux, des mémoires, des traductions, des poésies.

Désireuse de profiter de la solennité du concours régional pour vous rendre compte de ce qu'elle a fait jusqu'à ce jour, elle ne s'est pas dissimulé que trois mois étaient un intervalle bien court pour obtenir, surtout à un concours de début, de bien sérieux travaux. Les concurrents, en effet, ont été peu nombreux, et le jury d'examen a dû passer un peu à côté du programme pour ne pas perdre l'occasion d'encourager de louables tentatives et d'exciter au réveil de cette forte éducation littéraire et scientifique qui seconda si bien, dans le passé, la dignité morale de la France et qui fait, dans nos malheurs, la plus solide part de nos espérances.

§ I^r.

La première question mise au concours était celle-ci : « Etude sur les phosphates du Lot, sur leur gisement, leur mode d'exploitation, leur richesse, et sur leurs applications à l'agriculture et à l'industrie. »

Les jeunes savants qu'aurait pu tenter l'utilité et l'opportunité pratique de cette question si féconde pour faire produire à nos carrières de phosphates toutes leurs conséquences au triple point de vue de l'exploitation, des progrès de l'agriculture et de l'industrie, ont dû être découragés par le grand travail publié, à l'heure même du concours, par notre savant et infatigable confrère, M. Malinowski. C'est à celivre que reviendrait évidemment la grande médaille,

si nos règlements intérieurs n'excluaient sagement du concours ceux des membres de la Société qui siègent au jury. Notre regret est diminué par le haut témoignage de sympathie dont M. le ministre de l'agriculture et du commerce a honoré les patientes recherches de M. Malinowski, en souscrivant pour cent exemplaires au livre où elles sont consignées.

Mais le prix que nous ne pouvons décerner à l'auteur, nous sommes heureux d'en accorder une partie à un artiste modeste qui, avec le plus louable désintéressement a complété et, comme on dit aujourd'hui, illustré cette œuvre. Nous voulons parler des vingt-sept belles photographies exécutées par M. G. Kolb, et représentant en deux séries distinctes : 1° les plus remarquables spécimens de phosphates du Quercy ; 2° cent cinquante fossiles trouvés dans les masses de phosphates, vertébrés, machoires, dents, os et fragments d'os d'animaux, tels que l'antilope et le rhinocéros, qui ont disparu depuis des siècles de nos contrées, mais qui les ont certainement habités à des époques impossibles à déterminer exactement.

Les magnifiques échantillons de ce vrai trésor minéral, étalés avec art dans les vitrines de notre Exposition, font partie des riches collections de MM. Ficat, Guilhou, Cuillères, Dandibertière, Planat, Despres-sonniers, Delbousquet, etc.

§ II.

Un prix était proposé à la monographie soit d'un personnage remarquable du Quercy, soit d'une commune, soit d'un monument.

Le temps a manqué, nous en convenons, à nos jeunes érudits soit pour réunir les documents authentiques et pris aux sources, véritable substance des travaux de cette nature, soit pour les formuler en ce langage méthodique, sobre et clair, dont les ouvrages des deux Thierry resteront les inimitables modèles.

Néanmoins, la Société des Etudes, peu jalouse d'intelligentes économies, a considéré comme satisfaisant aux données essentielles du programme un travail de longue haleine et du plus grand mérite artistique qui lui a été soumis par un humble Frère des Ecoles chrétiennes. Après l'avoir jugé digne à l'unanimité d'être signalé à l'attention et aux encouragements de M. le Ministre de l'instruction publique et du Conseil général du Lot, la Société est restée conséquente avec elle-même en couronnant comme monographie locale l'Atlas cantonal du département exécuté par le frère Arnal, directeur de l'Ecole communale de Castelnaud-Montraiet. Cet Atlas, outre une carte générale du département et les cartes spéciales de nos vingt-neuf cantons, contient, sous le titre trop modeste de Légende, tous les renseignements historiques et statistiques qu'on peut désirer sur chacune des localités de notre pays.

Le public sera d'ailleurs prochainement appelé à confirmer notre suffrage, l'Atlas départemental étant à la veille d'être publié au moyen d'une souscription, à laquelle aucun homme intelligent et ami de son pays ne voudra rester étranger.

§ III.

Nous arrivons, Messieurs, à la partie purement littéraire du concours. Un prix était proposé à la meilleure composition en prose ou en vers, en français ou en dialecte quercy-tain, traitant soit un fait historique ou légendaire, soit un sujet d'imagination pure. Il était spécifié que le prix pourrait être attribué à une collection de chants, religieux, légendaires ou pastoraux en vieux patois quercy-tain, la Société attachant la plus grande valeur à ces souvenirs, nous pouvons dire à ces témoins parlants d'époques disparues, et qui conservent mieux que les médailles, mieux que les inscriptions lapidaires, concises comme nos télégrammes modernes, l'empreinte et le détail des mœurs, des coutumes et de la foi de nos pères.

(La fin au prochain numéro.)

Dernières nouvelles

Versailles, 6 juin 1873.

La première réception du nouveau président de la République, qui a eu lieu hier soir, à l'hôtel de la présidence, a été des plus brillantes. Presque tous les membres du corps diplomatique, les princes de la famille d'Orléans, les députés de la majorité, les

sommités des diverses administrations, de l'armée, de la finance, etc., ont tenu à faire acte de présence chez le maréchal. Le duc d'Aumale était en uniforme de général, et l'on a remarqué que, lorsqu'il s'est présenté au président, tous les autres généraux lui ont cédé le pas. Le prince Orloff est aussi venu en uniforme.

Le bruit mentionné ce matin par le Siècle que M. Nigra aurait remis au duc de Broglie une note demandant au nouveau gouvernement français, l'assurance qu'il reconnaît les faits accomplis en Italie, est dénué de fondements.

Le prince Napoléon est depuis hier à Paris, mais on assure qu'il a voulu seulement constater son droit de présence en France, et qu'il repartira dans deux ou trois jours. Son voyage est assez vivement blâmé comme inopportun, dans les cercles bonapartistes.

On dit que le maréchal Canrobert, vient de donner sa démission de membre du conseil supérieur de la guerre et de président de la commission de classement de l'arme de l'infanterie. On espère que le maréchal reviendra sur cette détermination.

La commission de la loi sur l'instruction primaire se réunira prochainement pour se mettre en rapport avec le nouveau ministre de l'instruction publique, M. Batbie, et connaître son sentiment sur le projet qu'elle a élaboré. De toutes façons, il ne paraît pas probable que cet important projet puisse venir en discussion cet été.

Versailles, 3 h. 10 soir.

M. Buffet annonce la mort de M. Vitet, vice-président. Il rappelle que la Providence a cruellement frappé l'Assemblée pendant ces derniers temps. On tire au sort une députation pour les obsèques.

Bourse de Paris.

Paris, 7 juin 1873, soir.

Table with 2 columns: Rente 3 p. % (56,75), 4 1/2 p. % (80,25), 5 p. % (91,05), and another 5 p. % (89,65).

Faits Divers

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésicière Du Barry, de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalésicière Du Barry, qui combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Le grand explorateur scientifique, docteur Livingstone, en faisant son rapport à la Société géographique de Londres sur son voyage en Afrique, dit :

« Les habitants de la province d'Angola paraissent jouir d'une félicité élyséenne ; ils n'ont besoin ni de médecin, ni de drogues, leur nourriture principale étant la Revalésicière que Du Barry a introduite en Europe ; ils sont parfaitement exempts de maladies ; la phthisie, scrofules, cancers, fièvres, constipations, diarrhée, etc., leur sont complètement inconnus, ainsi que la petite vérole, rougeole, etc. Cure n° 62,845. »

Erainville (Seine-Infér.), 27 nov.

Je souffrais depuis trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre respiration. Il y a huit jours que je prends la Revalésicière Du Barry, et je m'en trouve très bien. Je dors maintenant très bien et respire facilement.

BOILET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25 ; 1/2 k., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. -- Les Biscuits de Revalésicière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. -- La Revalésicière Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. -- En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. -- Envoi contre bon de poste. -- Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien.

Du Barry et C^e, 26, place Vendôme, Paris.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^e

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la Langue française, par E. Littré, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 45 février 1873.

Le 16^e fascicule, CHR à CQE, est en vente.

COMPAGNIE ANONYME DES HOUILLÈRES DE LA SAONE ET DU RHONE CAPITAL SOCIAL TROIS MILLIONS DE FRANCS

SAÏÈGE SOCIAL : 44, rue du Faubourg Saint-Honoré, à PARIS EMISSION DE 20,000 OBLIGATIONS Rapportant 15 francs d'intérêt annuel

Payable par semestre : 7 FR. 50 le 15 janvier et 7 FR. 50 le 15 juillet. Ces Obligations, émises à 200 francs et ressortant à 180 francs nets, sont remboursables à 300 francs, en cinquante années, par tirages annuels.

CONSEIL D'ADMINISTRATION M. le baron de FARINCOURT, ancien préfet, président. MM. Aristide BOUINAI, ancien maître des Forges de GAY du PALLAND, ancien sous-préfet. E. LIONNET, ancien chef d'exploitation des Mines du Berry pour le Creuzot.

L'exploitation de la compagnie qui comprend les houillères de Comminay, de Norroy et de Forges, porte sur une étendue de 6,690 hectares dont la richesse houillère, évaluée et reconnue par trois ingénieurs d'une compétence indiscutable représente, d'après leurs évaluations, une moyenne de 49,226,000 tonnes.

CONDITIONS DE L'ÉMISSION Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include: En souscrivant (20), A la répartition (30), 15 juillet (50), 15 octobre (50), 15 janvier 1874 (50), Total (200). Includes a section for 'LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE' from June 9 to 15.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE Du 9 AU 15 JUILLET INCLUSIVEMENT A PARIS : Au Siège de la Société, rue du Faubourg Saint-Honoré, 11, et chez M. A. BEAURE, Directeur de la Banque générale de Crédit, 7, rue Lafayette.

MAUX D'ESTOMAC, GASTRITES. Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACHAOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer.

MAL DE DENTS. — L'EAU du D^r OMÉARA, calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. — Se vend dans toutes les pharmacies. Pour les extraits et articles non signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Etude de M^e DELBREIL, licencié en droit avoué à Cahors. EXTRAIT de Saisie Immobilière Adjudication fixée au douze juillet mil huit cent soixante-treize

Par procès-verbal du quatre avril mil huit cent soixante-treize, fait par Daubanes, huissier, dûment enregistré, et transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le douze du même mois d'avril, volume 64, numéros 26 et 27.

En conséquence l'adjudication des biens saisis aura lieu le Douze juillet prochain à onze heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de cette ville.

Biens immeubles saisis et à vendre. 1° Une vignette située à Les Bories, commune de Douelle, formant le numéro 577, section D du plan cadastral de ladite commune, et contenant environ dix-huit ares.

En conséquence l'adjudication des biens saisis aura lieu le Douze juillet prochain à onze heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de cette ville. Elle sera faite en quatre lots composés comme suit. Le premier de la vigne et de la terre sises au lieu des Bories, formant les articles un et cinq du cahier des charges et du présent placard.

ATLAS CANTONAL DU LOT A louer à suite de décès. Pour entrer en jouissance le premier juin prochain, L'Hôtel du Lion d'or. S'adresser à M. Bladinet, à Cahors (Lot) qui en est propriétaire.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES PAR DOM. CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETÉ. L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, formera 14 forts volumes in-4°, au prix de 20 francs le volume.

VICHY de Cransac. Souveraines contre les maladies du Foie et de la Rate. — Gastralgies. — Fièvre intermittente REBELLES. — Affections vermineuses. — Hypochondrie. — Constipations.

AVIS EXCELLENTE QUALITÉ DE PAIN. GRAINES DE TOUTE SORTIE. chez CONTOU, boulanger, rue St-James, à Cahors. PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE. Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine.